

L'affichage des prix et l'origine des viandes importées désormais obligatoires

LE JOUR

D'ALGERIE

Port de Béjaïa

Un incendie fait deux morts

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4170 - Jeudi 11 mai 2017 - Prix : 10 DA

Accord Opep - non Opep

L'Algérie et l'Irak favorables à une prolongation

Reconduction de Sellal ou son remplacement ?

Par Mohamed Habili

Le véritable intérêt après les législatives, c'est évidemment la désignation par le président de la République d'un nouveau Premier ministre et d'un nouveau gouvernement, puisqu'il entre dans ses prérogatives de décider de l'un comme de l'autre, ce qui devrait se faire dans les tout prochains jours. Dans l'absolu, à une nouvelle législature doit correspondre une nouvelle équipe gouvernementale, au moins au moment où débute la première, ne serait-ce que pour bien marquer le passage d'un mandat populaire à l'autre. Mais comme la nouvelle majorité à l'Assemblée est composée pour l'essentiel des mêmes partis que la précédente, même si leurs poids respectifs se sont dans une certaine mesure modifiés, encore que ce ne soit pas au point que leur ordre s'en trouve bouleversé, la première place revenant toujours au FLN et la seconde au RND, il est probable que le président ne change pas de Premier ministre. La reconduction de Sellal n'implique toutefois pas celle des autres ministres. Il n'a pas existé jusque-là en tout cas de signe plus ou moins probant annonciateur de la deuxième possibilité, celle de l'arrivée d'une nouvelle personne à la fonction de premier des ministres. Mais il n'y a pas eu non plus qui plaide ouvertement pour le maintien de Sellal.

Suite en page 3

Le contrôle des commerces intensifié durant le ramadhan

L'Etat vigilant sur les prix



A quelques jours seulement du début du ramadhan, les autorités s'empressent d'apporter la dernière touche à leurs préparatifs pour ce mois. Le gouvernement tente encore cette année de rassurer par des promesses, souvent non tenues, sur le bon déroulement de ce mois sacré. Restera la réalité du terrain où s'affronteront, dans moins de deux semaines, les spéculateurs véreux, sans foi ni loi, et ceux qu'ils s'apprennent à saigner, les consommateurs sans défense. [Lire page 2](#)

Une filière stratégique dans le sud du pays

De beaux jours devant l'oléiculture en zones arides



Festival culturel européen d'Alger

Le jazz au féminin en ouverture

Hadj 2017 Les procédures administratives énoncées

L'OFFICE national du hadj et de la omra (ONHO) a annoncé mercredi à Alger les procédures administratives relatives aux futurs hadjis algériens devant accomplir le pèlerinage pour l'année 2017, indique un communiqué de l'ONHO.

Une fois le certificat de lauréat du tirage au sort du hadj délivré auprès des services de l'APC, le hadji doit se rendre à un centre de santé pour effectuer les examens médicaux et les vaccins nécessaires, en vue d'obtenir un carnet de santé et un certificat médical, avant la fin du mois de juin.

Il doit ensuite se rapprocher d'une filiale de la Banque d'Algérie (BA) dans sa wilaya, muni des documents suscités et du passeport, pour procéder au paiement des frais du hadj, estimés à 376 000,00 DA.

L'ONHO exhorte les futurs hadjis à assister aux formations locales et nationales organisées jusqu'au 22 juillet. Les dates des cycles de formations seront annoncées par les médias et les mosquées. Il est recommandé aux futurs hadjis de se rendre aux points de vente d'Air Algérie, munis de leurs passeports, du livret du pèlerin et d'une copie de leur reçu de paiement des frais du hadj, en vue d'acheter le billet et d'en garder une copie pour connaître la date et l'heure du vol, puis procéder à la réservation d'une chambre à l'hôtel de leur résidence à La Mecque, par le biais du système de réservation et d'hébergement électronique disponible sur le site de l'ONHO: www.onpo.dz, sans omettre d'imprimer le reçu de réservation. Les futurs hadjis doivent aussi se rendre aux services de la daïra, munis d'un passeport biométrique, d'un certificat de résidence, d'un acte de naissance et d'un certificat de bonne santé délivré par les centres de santé de wilaya agréés, outre une copie du certificat de lauréat du tirage au sort du hadj, une copie de la carte de groupage et six photos sur fond blanc, afin d'obtenir le livret du hadj cacheté. Quant aux femmes, elles doivent être munies de l'acte de mariage et d'une fiche familiale. Pour les pèlerins devant se rendre dans les Lieux saints avec l'ONHO, ils doivent déposer le dossier de visa du hadj, constitué du passeport, du livret du hadj, d'une copie du reçu de paiement des frais du hadj, d'une copie du billet d'avion et d'une copie du reçu de réservation de la chambre. Concernant les hadjis désirant voyager avec les agences de voyages habilitées à organiser la saison du hadj 2017, ils doivent déposer leur dossier au niveau de leur agence qui se chargera à leur place de l'accomplissement des différentes procédures dans les délais impartis.

Rym H.

Le contrôle des commerces intensifié durant le ramadhan

L'Etat vigilant sur les prix

■ A quelques jours seulement du début du ramadhan, les autorités s'empressent d'apporter la dernière touche à leurs préparatifs pour ce mois. Le gouvernement tente encore cette année de rassurer par des promesses, souvent non tenues, sur le bon déroulement de ce mois sacré. Resterà la réalité du terrain où s'affronteront, dans moins de deux semaines, les spéculateurs véreux, sans foi ni loi, et ceux qu'ils s'apprentent à saigner, les consommateurs sans défense.

Par Meriem Benchaouia

En prévision, le département du Commerce mobilisera des équipes de contrôleurs, dotées de valisettes pour effectuer des visites d'inspection au niveau des marchés, des grandes surfaces et des dépôts où sont stockés les fruits et légumes ainsi que les marchandises très demandées. En effet, l'activité de contrôle sera renforcée dans l'ensemble des circuits de production et de distribution afin de garantir la transparence des transactions commerciales, de faire face aux spéculations et opérations de monopole et de garantir la qualité des produits. Ce programme est axé sur le suivi quotidien de la situation du marché et le contrôle des différents circuits de distribution des produits de consommation pour évaluer l'approvisionnement et les niveaux des prix et prospecter l'évolution du marché. Il vise à garantir le suivi des opérations d'approvisionnement des marchés en produits compensés et sensibles et à lutter contre les pratiques illicites pouvant nuire aux transactions commerciales. Dans cinq wilayas de l'ouest du pays, quelque 200 brigades de contrôle des locaux commerciaux et marchés seront mobilisées. En marge d'une journée régionale d'étude sur l'utilisation de la valise de contrôle et de mensuration, Tayeb Fayçal, a souligné que ces brigades qui



PHD. R.

comptaient 400 agents de contrôle de la qualité et des pratiques commerciales des wilayas de Mostaganem, Oran, Sidi Bel-Abbès, Tlemcen et Ain Témouchent se chargeront de la protection du pouvoir d'achat du citoyen et de la lutte contre la spéculation et la fraude. Ces agents contrôleront les restaurants, les boulangeries, les vendeurs de glaces, de viandes, de poissons et autres et veilleront surtout à l'affichage des prix et à la conformité de l'activité avec le registre du commerce durant le mois sacré du ramadhan et la saison estivale. Le même res-

ponsable a appelé les agents à se mobiliser pour lutter contre toutes les formes de spéculation, de stockage de produits de consommation et de fraude. Il a indiqué, dans ce sens, que les services de contrôle du commerce à Sidi Bel-Abbès avaient saisi, dernièrement, 80 tonnes de denrées alimentaires de large consommation et 5 tonnes de dattes stockées pour être revendues au mois du ramadhan à des prix élevés. La valeur de ces saisies était estimée à 11,5 millions DA. Par ailleurs, il a annoncé que les agents de contrôle étaient dotés d'appareils

modernes de contrôle de la qualité des produits alimentaires sur place pour gagner du temps sans recourir aux laboratoires d'analyses. Le chef de service protection du consommateur à la direction du commerce de Mostaganem a estimé que la valise de contrôle pouvait renseigner l'agent contrôleur sur la conformité du produit aux normes algériennes comme première étape. Des cours sur l'utilisation de cet appareil ont été donnés pour déterminer le taux de conformité des produits aux normes.

M. B.

Pour une meilleure transparence vis-à-vis des consommateurs

L'affichage des prix et l'origine des viandes importées désormais obligatoires

Combien de produits alimentaires de fraîche consommation sont importés dans notre pays. Les viandes dans leurs multiples variétés n'ont cessé d'envahir les étals des marchés algériens. Fraîche ou congelée celle-ci est très demandée de la part du citoyen consommateur. Que ce soit à cause de son prix abordable, la comparant aux viandes locales, ou juste par cette tendance culturelle qu'ont développée la plupart des Algériens de préférer les produits d'importation, une chose est sûre, on est plus attiré par les denrées extérieures. Néanmoins, contrairement aux différents produits alimentaires made in DZ, ceux venant de l'étranger, bien que réputés de qualité supérieure, restent souvent peu clairs en matière d'origine. Il est plus difficile de les identifier en traçabilité, et ce,

malgré les dispositifs mis par l'Etat. Pour ce faire et rassurer les gens, le ministère du Commerce a pris des mesures de renforcement en termes de transparence, notamment des viandes fraîches importées. Celui-ci a annoncé, hier dans un communiqué que les bouchers étaient désormais astreints à l'obligation d'afficher le prix et l'origine des viandes fraîches importées. En plus de cela, ils doivent séparer les produits importés des locaux, afin de protéger le consommateur et lui donner la liberté de choix. Une initiative louable lorsqu'on sait que le ramadhan n'est qu'à quelques jours seulement. Ce qui permettra aux gens d'avoir plus de qualité et de variété dans les produits frais qu'ils consomment. Une manière de prendre également leur responsabilité de consommateurs, une fois que

toutes les conditions leur ont été offertes. Suite à quoi cette décision de la part des autorités est venue aussi, lors de la délivrance de licences d'importation des viandes fraîches et à l'effet de protéger les consommateurs en leur communiquant des informations précises et claires. Par conséquent leur permettre de choisir librement la qualité du produit étalé. Une manière d'essayer de rendre un peu moderne le rapport du client avec les produits de consommation, tel que cela se fait dans les pays développés, car après tout, manger et bien se nourrir est une éducation. La source des aliments que l'on met dans son assiette y est donc pour beaucoup. Une hygiène dans les habitudes nutritives d'une société. Par ailleurs, côté professionnels de la marchandise et commerçants, la commission interministérielle

chargée de la délivrance de licences d'importation avait, rappelle-t-on, attribué récemment 19 licences. Ainsi, il leur est autorisé l'importation de 20 000 tonnes de viandes rouges fraîches pour une première étape. Toutefois, pour ce qui est des pays étrangers avec lesquels l'Algérie traite le plus dans ce domaine, ce sont quelques pays d'Europe et d'Amérique latine. A ce propos, il est à noter que 50% de ces quantités de viande seraient importées d'Espagne, tandis que le reste proviendrait de France, d'Italie, du Brésil et de la Nouvelle-Zélande. Selon le ministère du Commerce, 17 000 autres tonnes de viandes rouges ont déjà été importées depuis le début de l'année 2017 à travers des licences d'importation attribuées au titre de l'année 2016.

Yacine Djadel

Accord Opep - non Opep

L'Algérie et l'Irak favorables à une prolongation

■ Les deux ministres ont aussi rappelé le respect des engagements de l'Algérie et de l'Irak à réduire leur niveau de production en application de l'accord Opep-non Opep. Pour rappel, l'Algérie a baissé sa production de 50 000 barils/jour.

Par Kamel L.

L'Algérie et l'Irak sont favorables à prolonger l'accord de réduction de la production pétrolière des pays Opep et non Opep lors de la prochaine conférence ministérielle de cette organisation pétrolière prévue le 25 mai à Vienne, apprend-on hier auprès du ministère de l'Énergie. C'est la position affirmée hier, à Bagdad, lors de la rencontre du ministre de l'Énergie, Noureddine Boutarfa, avec son homologue irakien, Jabbar al-Aluabi, qui ont également soutenu le maintien et le renforcement du cadre de coopération entre les pays Opep et non Opep en 2018, selon la même source. Cette rencontre s'est tenue en prévision de la prochaine réunion de l'Opep durant laquelle ses pays membres devraient décider ou de la prolongation de six mois ou du gel de la durée de la baisse de la production de pétrole. Les deux ministres ont aussi rappelé le respect des engagements de l'Algérie et de l'Irak à réduire leur niveau de production en application de l'accord Opep-non Opep. Pour rappel, l'Algérie a baissé sa production de 50 000 barils/jour dans le cadre de l'accord de



réduction de la production adoptée en novembre 2016 par l'Opep à Vienne, tandis que l'Irak a réduit la sienne de 210 000 bj, et ce, depuis janvier 2017. Face à la chute spectaculaire des prix du brut depuis mi-2014, l'Opep et des pays producteurs hors Opep avaient convenu, en décembre 2016 dans la capitale autrichienne, d'un accord pour

agir ensemble en réduisant leur production d'un total avoisinant 1,8 mbj à partir de janvier 2017 à raison de 1,2 mbj par l'Opep et 600 000 bj par onze pays hors-Opep (Azerbaïdjan, Brunei, Bahreïn, Guinée équatoriale, Kazakhstan, Malaisie, Mexique, Oman, Russie, Soudan et Sud Soudan). Plusieurs pays membres de l'Opep, à l'instar de

l'Arabie saoudite et le Venezuela, se sont déclarés favorables à une extension de cet accord. La Russie a évoqué de son côté la prolongation de l'accord des pays Opep-non Opep, en appelant à poursuivre leurs efforts communs afin de stabiliser le marché et soutenir les prix de pétrole.

K. L./APS

Carte nationale d'identité biométrique

Modalités de délivrance et de renouvellement fixées

Toute carte nationale d'identité établie et non retirée par son titulaire est annulée et détruite six mois après la date de l'avis de retrait qui lui a été adressé. L'autorité de délivrance doit informer le site de personnalisation du document pour désactiver les fonctionnalités de la carte et les modalités d'annulation et de destruction de la CNI sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'Intérieur, selon le décret présidentiel publié au *Journal officiel*. La carte nationale d'identité est un document individuel délivré à tout citoyen algérien sans condition d'âge. nul ne peut être titulaire, en même temps, de plus d'une carte nationale d'identité dont la durée de validité est fixée à 10 ans pour les personnes âgées de 19 ans et plus et de 5 ans pour les mineurs âgés de moins de 19 ans. La CNI de type biométrique est composée de deux puces, la première comporte des informations administratives et des informations sur son titulaire et la seconde comporte une application d'authentification du titulaire. La carte nationale d'identité est délivrée accompagnée d'un code secret sous pli fermé, mis sous la responsabilité



de son titulaire ou de son tuteur légal alors que l'article 8 précise que les caractéristiques techniques de la carte et les informations codifiées relatives au titulaire sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'Intérieur. Pour les citoyens établis à l'étranger, la CNI est délivrée par les chefs de postes diplomatiques et consulaires ou tout autre fonctionnaire consulaire habilité, délégué à cet effet sur la base d'un dossier comprenant un formulaire renseigné et signé par l'intéressé ou par le tuteur légal pour les mineurs. L'article

13 stipule que la présence du demandeur de la CNI est obligatoire pour la collecte des données biométriques alors que les mineurs âgés de moins de 12 ans sont dispensés de la collecte des empreintes digitales. Les informations relatives à l'état civil du demandeur de la CNI sont vérifiées par les services concernés de la commune ou des postes diplomatiques, selon le cas, indique l'article 14, alors que l'article 15 dispense de la procédure de collecte de ces données, lors de la demande, tout citoyen disposant d'un pas-

seport comportant les données biométriques, précisant que le citoyen peut demander de refaire la procédure de collecte des données biométriques en cas de nécessité. S'agissant des cas de décès du titulaire de la CNI, l'article 16 souligne que la commune ou le poste diplomatique et consulaire auprès duquel le décès a été déclaré informe, sans délai, l'autorité de délivrance à l'effet de rendre le document inutilisable. Selon l'article 17, le renouvellement de la CNI peut être demandé au cours des 3 mois précédant l'expiration de sa date de validité, en cas de changement des informations portant sur l'état civil du demandeur, lorsque le mineur titulaire atteint l'âge de 19 ans et lorsqu'elle est déclarée perdue, détériorée ou volée. Le décret énonce que toute personne qui contrefait, falsifie ou altère la CNI ou fait sciemment usage d'une carte nationale d'identité contrefaite, falsifiée ou altérée, s'expose aux sanctions prévues par la législation en vigueur. Le texte indique dans son article 21 que la date de retrait définitif de la carte nationale d'identité de l'ancien modèle est fixée par arrêté du ministre chargé de l'Intérieur.

LA QUESTION DU JOUR

Reconduction de Sellal ou son remplacement ?

suite de la page Une

A l'appui de son remplacement, il est possible d'avancer deux choses en soi sans rapport direct à cette question, qui sont d'une part le relatif bon score réalisé par le RND, et de l'autre la forte implication de son secrétaire général, Ouyahia, chose qui a nécessité qu'il prenne un congé de sa charge de chef de cabinet de la présidence, ceci expliquant peut-être cela. Peut-être peut-on ajouter un troisième élément : le type même de campagne menée par Ouyahia, et qui clairement a consisté à plaider pour un programme économique alternatif. Le fait est qu'Ouyahia n'y est pas allé de main morte pour critiquer l'une des mesures phares de ces dernières années, à savoir les augmentations salariales, qu'il a décrites comme l'exemple même de ce qu'il ne faut pas faire en période d'aisance financière. Car celle-ci, a-t-il expliqué, est par nature passagère en plus d'être trompeuse. Ce qu'il aurait fait quant à lui s'il avait été aux commandes, c'est de garder le même niveau fort bas des salaires, et de faire dépendre étroitement leur augmentation d'une hausse équivalente de la productivité, sans céder en rien aux revendications des travailleurs. Si bien que lorsqu'arriverait le retournement inéluctable de conjoncture, la masse salariale dans le budget de l'Etat ne poserait pas plus lourd puisqu'elle n'aurait pas changé. Ce qui plaide en sa faveur comme l'éventuel nouveau Premier ministre, ce n'est évidemment pas ce discours, en réalité le moins fait pour séduire les électeurs, mais le fait même qu'il ait estimé pouvoir le tenir pendant une campagne électorale. Ce qui dénote d'une certaine force de conviction, car il n'est pas douteux que ce soit bien là le fond de sa pensée, mais plus encore d'une forme d'inconscience politique. L'une comme l'autre seraient néanmoins tout à son avantage si en l'occurrence il parlait vrai. Si en quelque sorte il osait dire tout haut ce que de moins courageux que lui pensaient tout bas, si son discours était conforme à la vérité. Or la politique salariale dont il s'est fait le champion au cours de la campagne, c'est précisément celle qui avait été imposée au pays pendant les années où celui-ci connaissait une sorte d'occupation économique, où il n'était pas maître de sa décision. Ouyahia voudrait qu'en matière salariale le pays fasse toujours comme s'il subissait un ajustement structurel sous la houlette du FMI.

M. H.

Pièces de rechange et équipements aéronautiques en Algérie

Une commission de Boeing à Alger en été

■ Une commission de Boeing se déplacera l'été prochain en Algérie afin d'entamer les discussions sur un projet de fabrication, en Algérie, d'équipements et pièces destinés aux avions Boeing acquis par la compagnie Tassili Airlines (TAL). C'est l'information donnée hier par Belkacem Harchaoui, P-DG de la compagnie aérienne, filiale de Sonatrach.

PND. R.



Par Linda Naili

A ce titre, dans le cadre de l'acquisition par TAL de trois avions Boeing 737-800 de 155 sièges et dont la livraison du premier avion est attendue pour septembre 2018, Belkacem Harchaoui fera savoir que sa compagnie est en négociations avec le constructeur aéronautique afin d'inciter ce dernier à «venir s'installer en Algérie pour la fabrication de certains équipements et pièces destinés aux avions de Boeing». Ce pourquoi, «une commission de Boeing viendra l'été prochain en Algérie pour ouvrir ce dossier», indique-

ra-t-il.

Sachant que jusque-là la maintenance des Boeing de TAL est assurée par les équipes techniques de la compagnie Air Algérie, à travers un partenariat public-public, la Compagnie aérienne entend en effet développer cette activité de maintenance via l'implantation en Algérie d'une usine de fabrication de pièces de rechange et d'équipements pour la réparation non seulement de ses avions, mais aussi passer à la maintenance des moteurs ainsi que celle des pièces de rechange aéronautiques. Ainsi, la concrétisation de ce partenariat permettra une réduction consi-

dérable des coûts de maintenance et le développement de cette activité. Par ailleurs, sur la date de livraison des trois avions, le P-DG de TAL a fait part de sa demande à Boeing d'avancer à juin 2018 le délai de livraison au lieu de septembre initialement prévu. Ceci, dira-t-il, afin de répondre aux besoins de la saison estivale et de revoir à la baisse les prix des trois appareils estimés à quelque 158 millions de dollars. «Nous considérons que ce sont des points très importants. Ils sont tous à l'étude», soulignera-t-il. Ces nouvelles acquisitions, poursuivra-t-il, permettront à sa compagnie d'augmenter ses parts de mar-

ché dans le charter pétrolier à 100% au lieu des 80% actuellement, de renforcer son réseau notamment vers la France et même d'organiser des vols réguliers vers l'Afrique. A ce propos, il fera savoir que TAL envisage de lancer prochainement des vols charters vers la capitale mauritanienne, Nouakchott, en assurant une ligne aller-retour Alger-Tindouf-Nouakchott comme sa première destination africaine. Selon lui, «les négociations sont assez avancées avec un partenaire mauritanien pour le lancement de ce vol charter». Un choix porté sur les vols charter au lieu de vols réguliers, au regard de la flotte dont dispose actuellement

TAL qui est de douze aéronefs de divers types, destinée dans sa quasi-totalité, au charter pétrolier. «On ne pouvait pas se permettre d'organiser des vols réguliers au détriment du charter pétrolier. Mais cette première expérience va nous permettre de sonder le marché pour se diriger, avec les futures acquisitions, vers des vols réguliers», argumentera Belkacem Harchaoui.

Pour rappel, Tassili Airlines a été créée en 1998 dans le cadre d'une joint-venture entre Sonatrach et la compagnie Air Algérie, avant de devenir une filiale à 100% de ce groupe pétrolier national depuis 2005.

L. N.

Deux arrêtés ministériels au «Journal officiel»

Les garanties et le code déontologique de la Société de gestion de fonds d'investissement définis

Les garanties que doit présenter la Société de gestion de fonds d'investissement en matière d'organisation, de moyens techniques et financiers et de compétences professionnelles sont désormais approuvées par un arrêté ministériel publié au «Journal officiel» n° 25. Cette société a pour activité principale la gestion de fonds qui lui sont confiés en vertu d'un mandat. Ces garanties ont été définies par la Commission d'organisation et de surveillance des opérations en bourse (Cosob) pour cette

Société de gestion de fonds d'investissement dont les modalités de constitution et d'exercice de l'activité ont été fixées par un décret exécutif datant de juillet 2016. Dans le cadre de ces garanties, il est ainsi exigé de cette société de mettre en place les procédures de travail devant encadrer, notamment, la gestion et le suivi des opérations réalisées, la gestion et la surveillance des risques afférents aux activités exercées, la détection et la gestion des conflits d'intérêts, la lutte contre le blanchiment d'argent et

le financement du terrorisme, ainsi que la fonction de conformité. Ses fonds propres ne peuvent, en aucun cas, être inférieurs au montant d'un capital minimum fixé à 10 millions de DA. En outre, un deuxième arrêté ministériel a été publié dans le même «JO» qui porte sur le code de déontologie propre à la Société de gestion de fonds d'investissement tel qu'approuvé par la Cosob. Ce code de déontologie édicte des règles portant notamment sur les bonnes pratiques de gestion et de prévention des conflits d'inté-

rêt, applicables à cette société ainsi qu'à ses employés impliqués dans l'activité de gestion de fonds d'investissement, y compris dans l'ingénierie financière ou dans la relation d'affaires avec la société dans laquelle les fonds sont placés, appelée «société cible». Ces règles fondamentales stipulent, entre autres, de se comporter avec compétence, diligence et loyauté, tant à l'égard des porteurs de parts du fonds d'investissement qu'à l'égard des sociétés cibles, de s'interdire d'utiliser les fonds confiés à des fins autres que celles fixées dans le mandat de gestion, de respecter le principe de transparence à l'égard du fonds d'investissement et de lui fournir, dans le cadre de ses obligations d'information, toute information utile sur l'évolution de l'activité, les risques encourus et les modalités de traitement d'éventuels conflits d'intérêt, assurer un traitement équitable à l'égard des fonds d'investissement gérés et lorsque les fonds de ces derniers sont placés en même temps dans la même société cible. Ce code déontologique instruit également cette société de s'interdire de divulguer à des tiers, sans accord

des intéressés, toute information confidentielle, financière ou technique, obtenue soit au cours de l'examen préalable des projets, soit au cours du suivi des investissements réalisés, ou, d'une manière plus générale, lors de l'exercice de leurs activités, informer les fonds d'investissement de tous les intérêts personnels détenus par la société de gestion dans une société cible avant de s'y engager et au cours de l'exercice du mandat de gestion. Elle est aussi tenue de veiller à ce que ses employés ne soient ni agents de plusieurs sociétés de gestion, en même temps, ni agents d'une société de gestion et d'une société cible, en même temps, veiller à ce que son directeur ne soit ni directeur, ni employé d'une autre société de gestion, en même temps, ni directeur d'une société de gestion et d'une société cible, en même temps, ainsi que de veiller à ce que ses employés déclarent leurs intérêts ainsi que ceux de leur conjoint, de leurs descendants et ascendants dans une société cible, dès la prise de leurs fonctions et au cours de l'exercice de leurs activités.

Ihsane Ch.

Alger

Coupeure d'électricité vendredi à Ouled Chebel et Birtouta

Une coupeure d'électricité est prévue vendredi de 00h00 à 09h00 à Ouled Chebel et Birtouta (Alger) pour travaux, a indiqué, hier, dans un communiqué, la Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Gué de Constantine. Dans le cadre du renforcement du réseau de transport électricité très haute tension (220 000 V), la Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Gué de Constantine informe tous ses clients de nom-

breux quartiers qu'ils seront concernés par une coupeure d'électricité, pour travaux, le vendredi 12 mai 2017 de 00h00 à 09h00, précise le communiqué. Cette coupeure affectera les localités des 193 logements, 2 160 logements Sidi M'hamed, 63 lot Birtouta, 871 logements El Kahla, Benchaoua en partie, Bouhadja 2 et 4, Chaibia, cité 1 194 logements Sidi Lakhdar, et la cité 3 216 logements Chaibia. La cité 40 logements Baba Ali, Baba

Ali, Les Zouines, CoopHarira, El Kahla, Ennakhil, Ferme Vello, gare Birtouta, haouch Boucher, Haouch Bourayou, Haouch Feliou, haouch Filou Bouhadja, HaouchTouati et Biriki sont aussi concernés. En outre Haouch Chenoufi, lot El Annabet, M'hamdia, M'hamdia Terro, Ouled Rahmane, Sidi Lakhdar et Sidi M'hamed seront affectés, selon le même communiqué.

Hani T.

Une filière stratégique dans le sud du pays

De beaux jours devant l'oléiculture en zones arides

■ La culture de l'olivier n'a pas cessé de s'intensifier, d'une année à l'autre, à travers le sud du pays, malgré les contraintes édapho-climatiques du milieu qui handicapent son développement, selon le Commissariat au développement de l'agriculture en régions sahariennes.



PH. > D. R.

Par Salem K.

La superficie oléicole commençait, depuis plus d'une quinzaine d'années, à évoluer à la faveur des réformes qu'a connues le secteur de l'agriculture, en plus de l'engagement des agriculteurs pour cette filière stratégique, ce qui a permis d'atteindre, en 2015, une superficie de 12 973 hectares répartis sur le territoire de différentes wilayas du Sud, notamment Biskra, El-Oued, Ghardaïa, Laghouat, Béchar et Ouargla, a-t-on fait signaler. Durant la même année, la production oléicole en zones sahariennes, qui totalisent un effectif de 3 409 308 oliviers, dont 1 673 619 productifs, de différentes variétés (locales et importées), notamment les variétés Chamlel, Sigoise, Rougette, Tablout, Manzanilla, Frantoio et

Arbequina, a donné lieu à 220 055 quintaux (qx) d'olives, dont 139 405 qx d'olives de table et 80 650 qx d'olives à huile, a-t-on fait savoir. La wilaya de Biskra occupe le premier rang avec une superficie implantée de 4 245 ha, suivie de la wilaya d'El-Oued avec 3 000 ha (23%) et la wilaya de Laghouat en troisième position avec une superficie de 2 082 ha (16%), selon le CDARS.

Enjeux du développement de la filière oléicole en zones arides

Pour obtenir un produit de qualité, qui réponde aux exigences des consommateurs sur les marchés locaux et internationaux, le développement de l'oléiculture en zones sahariennes

doit être basé sur certains axes principaux, dont l'extension du verger oléicole avec le choix des plants d'olivier adaptés aux zones arides et l'utilisation du système d'irrigation économiseur d'eau (goutte-à-goutte), en plus de la mécanisation de la filière et la modernisation de l'industrie oléicole (les équipements de transformation), a expliqué le Commissariat au développement de l'agriculture en régions sahariennes.

Il est question aussi de la multiplication des campagnes de vulgarisation au profit des producteurs, l'encouragement de la recherche scientifique, surtout celle liée à la lutte contre les maladies des oliviers, et la création de coopératives et d'unités spécialisées dans les domaines du contrôle de la qualité, la conditionnement, la transforma-

tion, la commercialisation et l'exportation de produits, a-t-on ajouté. L'Etat a consenti de gros efforts pour le développement de cette filière stratégique afin de satisfaire non seulement les besoins nationaux en matière de consommation d'huile et d'olives, mais aussi l'extension des surfaces oléicoles afin d'augmenter la production destinée à l'exportation, souligne le CDARS.

A l'instar de plusieurs wilayas au Sud, où le palmier dattier demeure le pivot de l'agriculture saharienne, la wilaya de Ouargla a lancé un programme «ambitieus» portant sur l'extension des surfaces réservées à l'oléiculture, notamment dans les régions de Hassi Benabdellah, El-Hedjira et Gassi-Touil où se développent, actuellement, de belles oliveraies.

Bensaci, un modèle de réussite pour relever le défi

Natif de Ouargla, le jeune agriculteur Abdeljebbar Bensaci est devenu un modèle de réussite dans le domaine de la production oléicole en zones arides. Avec une superficie totale (extensible) de 120 hectares dans la commune de Hassi-Benabdallah, près de la RN-56 reliant les villes de Ouargla et Touggourt, l'oliveraie de Bensaci compte 2 000 oliviers productifs (variétés Chemlal et Sigoise) implantés sur une surface (exploitée) de 40 hectares et dont la récolte à atteint, l'année écoulée, les 2 500 qx d'olive, soit un rendement de 12 kg/arbre. Pour améliorer la capacité productive de ce projet, son promoteur Bensaci prévoit, au titre de ses objectifs à moyen terme, de multiplier les superficies oléicoles avec la création d'une conserverie d'olives et une pépinière sur 8 hectares, dont les travaux sont en cours d'exécution. Fruit d'un investissement privé, avec l'appui technique de spécialistes espagnols, cette exploitation, qu'abrite la première huilerie moderne dans la wilaya de Ouargla, dont la production d'huile a touché, l'an dernier, 37 500 litres, soit un rendement de 15 litres au quintal, s'emploie aussi à l'introduction et l'adaptation de nouvelles variétés importées d'Espagne, telles que l'Arbequina et l'Arbosana.

S. K./APS

Douanes

Lancement du service en ligne de déclaration de devise et objets de valeur

Le service en ligne de déclaration de devise et objets de valeur, décidé dans le cadre du plan stratégique des douanes 2016-2019, vient d'être mis en service en prévision de la saison estivale, a-t-on appris mardi auprès des responsables de la direction régionale des Douanes algériennes de Constantine. «Ce système moderne devra faciliter les procédures douanières et assurer un gain de temps considérable aux voyageurs», a affirmé le directeur chargé de l'informatique et de la communication à la direction régionale des Douanes, Omar Hamlaoui, en marge d'une rencontre d'information sur la réglementation et facilitations accordées au secteur agroali-

mentaire, tenue au siège de cette direction. Les personnes désirant entrer au territoire national dans le cadre des vacances estivales notamment, peuvent dès maintenant faire via le net la déclaration des devises et autres objets de valeur qu'ils comptent ramener et réduire les procédures douanières à effectuer le jour «J», a souligné le même responsable. La déclaration en ligne de devise et objets de valeur permettra davantage de «confort et de souplesse» pour les voyageurs et garantira une «lutte efficace contre le blanchiment d'argent issu des trafics illicites», a encore souligné le même responsable, qualifiant ce nouveau procédé de «preuve tangible» de la moderni-

sation de cette institution. Des rencontres de sensibilisation sur les techniques d'examen (fouilles) des voyageurs ont été organisées par la Direction régionale des douanes de Constantine en prévision de la saison estivale pour permettre un accueil des plus convenables pour les visiteurs, a par ailleurs indiqué M. Hamlaoui. Il a affirmé que la Direction générale des douanes accorde, dans le cadre de son plan de modernisation, «une attention capitale à l'éthique de la profession douanière». Dans ce sens, le directeur régional des Douanes de Constantine, Taher Khadraoui, a indiqué que des sessions de formation sont cycliquement organisées au profit des

douaniers pour mieux rentabiliser la tendance de modernisation adoptée par le secteur. Il a, dans ce contexte, indiqué qu'en plus des sessions de formation organisées en collaboration avec les services douaniers de la Tunisie, la Chine, l'Italie, la Malaisie et la France, entre autres, une convention de partenariat a été récemment signée avec l'université Constantine 3 pour renforcer les liens et l'échange d'expérience et de connaissances entre ces deux institutions. Cette convention consacra la coordination dans plusieurs domaines en rapport notamment avec la stratégie douanière et donnera lieu également à des formations en master professionnel en douane, des

perfectionnements en langues et en techniques informatiques entre autres, a ajouté M. Khadraoui. Des débats sur les facilitations fiscales et organisationnelles accordées aux investisseurs dans le cadre du plan stratégique des douanes ont eu lieu au cours de cette rencontre d'information qui a été mise à profit pour «inciter» les investisseurs qui bénéficient de titre d'opérateurs économiques agréés à s'approcher des services concernés et s'enquérir de toutes les possibilités et avantages décidés en leur faveur. Des opérateurs économiques activant dans le secteur agricole et des responsables douaniers des wilayas de Constantine, Annaba, Biskra, Batna et Skikda ont pris part à cette rencontre qui se veut une initiative pour restaurer les passerelles de coopération et de communication entre la Douane, considérée comme un prestataire de service, et les investisseurs, maillon fort du développement économique du pays.

R. E.

Lamine H.

Partenariat énergétique

Entretiens entre Boutarfa et les ambassadeurs de Suède et d'Espagne

Le ministre de l'Énergie, Noureddine Boutarfa, a reçu, mardi à Alger, l'ambassadeur de Suède à Alger, M^{me} Marie Claire Sward Capra, et l'ambassadeur

d'Espagne, M. Alejandro Polanco Matas, a indiqué le ministre dans un communiqué. M. Boutarfa a abordé avec les deux ambassadeurs, reçus indi-

viduellement, les relations bilatérales et les domaines de coopération entre l'Algérie et chacun de ces deux pays ainsi que les nouvelles opportunités d'investissements notamment dans le domaine des énergies renouvelables, précise le ministre.

tissements notamment dans le domaine des énergies renouvelables, précise le ministre.

Visite du wali dans la daïra d'El-Kseur/ Béjaïa

Les projets d'AEP, gaz naturel et assainissement au menu

■ Le wali de Béjaïa a effectué avant-hier une visite d'inspection dans la daïra d'El-Kseur avec ses trois communes où il a inspecté des projets de gaz de ville, d'eau potable d'assainissement.

Par H. Cherfa

Le wali a inspecté le projet de raccordement de la commune au réseau d'eau potable dont les travaux ont atteint les 75% et dont la livraison est prévue dans un mois. Il a annoncé qu'une enveloppe financière de 2,2 milliards de centimes est débloquée par le ministère de l'Hydraulique et que cette enveloppe doit avoir un impact important sur le quotidien des populations en matière de réalisation de projets. Un projet qui va alimenter 52% de la population de la commune, indique-t-on. Le chef de l'exécutif a constaté le retard énorme accusé dans la réalis-

tion de réseaux d'assainissement et le traitement des eaux usées dans la région dans la mesure où la commune n'est raccordée qu'à hauteur de 41% et le reste est déversé dans l'oued Soummam avec tout cela peut avoir comme impact négatif sur cette zone humide déjà polluée par les rejets industriels et les eaux usées des communes limitrophes et aussi par les nombreuses décharges qui y ont élués domicile depuis des dizaines d'années. Le wali a inspecté le projet d'extension de l'ESH d'Imathen où il a ordonné au directeur de la santé de l'équiper et de l'alimenter en électricité, gaz, eau, etc. Il a demandé d'interdire l'accès à l'ex-directeur



PH. > D. R.

qui était à l'origine d'un conflit qui a duré plusieurs mois au sein de cet établissement. Le premier responsable de la wilaya a visité le projet de raccordement au gaz de la ville d'El-Kseur qui prévoit le raccordement de 4 370 foyers et porter le taux de pénétration

en gaz dans cette commune de 40 à 70%. Il a à l'occasion renouvelé l'engagement qu'il a fait il y a un mois pour le paiement des entreprises en charge des lots des projets de raccordement de gaz de ville qui n'ont pas encore reçu leurs honoraires et qui ne

cessent de protester au sujet de cette situation qui pénalise leurs entreprises et qui menacent leur existence. Enfin, il a visité aussi les travaux du nouveau campus qui devrait ouvrir ses portes en septembre prochain.

H. C.

Pour une distribution régulière en prévision du ramadhan

Réalisation de 15 puits d'eau potable à Alger

Quinze puits d'une capacité de pompage de 14 000 m³ par jour d'eau potable seront mis en service et exploités prochainement pour renforcer l'opération de distribution au profit des citoyens à l'ouest d'Alger en prévision du mois sacré de Ramadhan et de la saison estivale, a annoncé le directeur des ressources en eau de la wilaya d'Alger. Dans une déclaration mardi à l'APS, Kamel Boukercha a affirmé que dans le cadre du renforcement de la distribution régulière de l'eau potable au profit des citoyens à l'ouest de la capitale et pour palier les perturbations enregistrées l'année précédente, les services de sa direction procéderont au forage de 15 puits souterrains qui seront bientôt mis en service afin d'assurer une distribution de l'eau potable et mettre fin aux coupures répétées durant le mois de Ramadhan. Il a indiqué que ces mesures ont été prises pour mettre fin au déficit enregistré en matière de distribution de l'eau potable l'année précédente dans la région ouest de la capitale dont certains quartiers où le nombre

d'habitants a considérablement augmenté en raison des nouvelles opérations de logement. Entre autres grands projets retenus dans le secteur des ressources en eau au niveau de la capitale, il citera la réalisation d'un tunnel souterrain pour la collecte et drainage des eaux de ruissellement sur une longueur de 2,5 km afin de prémunir les communes des risques d'inondations à l'instar d'El Makaria, Bachdjarrah et Hussein Dey, soulignant que la réception de ces projets est prévue pour le premier trimestre 2018 contre un budget de 2 milliards de DA. Les travaux pour la réalisation d'un tunnel souterrain gigantesque pour le drainage et assainissement des eaux usées se poursuivaient à travers 5 tronçons qui s'étendent du «Phare de Cap Caxine» dans la commune de Hamamet aux Sablettes pour l'assainissement des eaux qui versent directement dans la mer. Le projet dont les travaux ont débuté depuis une année sera réceptionné quant à lui, dans le courant de l'année en cours. D'autre part, M. Boukercha a pré-

visé que les eaux usées collectées à travers le tunnel (Hamamet ouest-Sablettes, Kharrouba) seront drainées vers une station de traitement et d'épuration dans la commune de Baraki, avant de dire que ces mesures ont permis d'endiguer les points noirs polluants des plages et de l'environnement. Le nombre des plages ouvertes à la baignade est passé ainsi à 71 tout au long du littoral algérois, a-t-il rappelé. Dans le cadre du plan d'aménagement d'un réseau des eaux usées pour la capitale, des études techniques ont fixé les points principaux où le risque d'inondation reste élevé, a-t-il poursuivi avant de faire remarquer que sur la base de ces données, la direction a procédé au renforcement de la prévention pour éviter les inondations. Selon Boukercha, 666 unités industrielles ont été recensées au niveau des zones industrielles de la capitale comme El Harrach et Oued Smar. La direction d'inspection régulière des sociétés industrielles opérationnelles à travers la wilaya et ce pour vérifier le respect par les industriels des lois et

règlements en vigueur liées à l'assainissement des eaux usées industrielles au niveau de mini-stations avant de s'en débarrasser dans des réseaux d'assainissement. Par ailleurs, les services de la direction des ressources en eau procèdent à des analyses des eaux usées, a encore renchéri Boukercha avant de dire «nous connaissons la provenance de chaque matière déversée en mer» et «nous établissons des procès-verbaux sur ces unités industrielles». Dans le même contexte, il fait remarquer que la majorité des unités se conformaient aux orientations portant obligation de créer des stations de pré-assainissement avant de les verser en mer. Cependant, 35 unités ne respectent pas les directives et des mesures seront prises à leur rencontre, a-t-il rappelé. Enfin, il a énuméré la réalisation de deux stations d'épuration des eaux usées dans la commune de Mahelma (Sidi Abdallah) et à Reghaïa dans le cadre de la protection de l'environnement.

Hania T.

Oum El Bouaghi

Vaccination de plus de 171 700 têtes ovines contre la clavelée

L'opération de vaccination du cheptel de la wilaya d'Oum El Bouaghi contre la clavelée, lancée en mars dernier a permis la vaccination de 171 754 têtes ovines, a indiqué mardi l'inspectrice vétérinaire de la wilaya, Mme Ilham Ben Amri.

Cette campagne dont l'objectif est de vacciner 360 000 têtes ovines devra se poursuivre pour toucher plus de 600 000 têtes, a souligné la même responsable, précisant que 125 vétérinaires activant dans le secteur public et privé ont été mobilisés pour mener à bien cette opération.

Parallèlement, la même source a indiqué que la campagne

de lutte contre la fièvre aphteuse lancée durant la même période a touché jusque là 20 473 têtes bovines sur les 38 500 têtes ciblées. L'inspection vétérinaire de la wilaya d'Oum El Bouaghi a réservée 10 870 doses de vaccination contre la rage, a révélé la même responsable, précisant que 3 156 têtes bovines et 716 chiens ont été vaccinés contre cette maladie contagieuse.

Djelfa : distribution d'un million de doses de vaccin anti-clavelée

Près d'un million de doses de vaccin ont été distribuées à

Djelfa au titre de la campagne de vaccination du cheptel ovin contre la clavelée, a-t-on appris mardi auprès des services vétérinaires de la wilaya.

Selon le responsable de cette inspection, Ben Cherk Mustapha, cette quantité de vaccin a été distribuée au titre de la campagne de vaccination anti clavelée, qui a débuté à la mi-mars écoulé, dans l'attente de l'acquisition d'autres doses auprès du laboratoire régional, aux fins de poursuivre l'opération, qui prendra fin à la mi-juin prochain, a-t-il signalé.

L'opération a mobilisé 149 médecins vétérinaires privés, a-t-

il ajouté, soulignant son caractère gratuit.

Parallèlement à cette campagne anti clavelée, d'autres campagnes de vaccination sont en cours à travers la wilaya, a informé le même responsable.

Il a signalé l'exécution, en cours, d'une campagne de vaccination au profit du cheptel bovin et des chiens contre la rage, au titre de laquelle 5 490 doses de vaccin ont été distribuées, au moment où une autre campagne de vaccination du cheptel bovin contre la fièvre aphteuse a vu la distribution de 24 700 doses de vaccin. Une autre campagne de vaccination des petits ruminants

contre la fièvre miltaise a été, en outre, entamée depuis octobre dernier, par les vétérinaires du secteur public.

La wilaya de Djelfa est réputée, à l'échelle nationale, pour son élevage ovin de qualité, constituant une source de revenus pour une majeure partie de sa population. Son cheptel ovin est estimé à plus de trois millions de têtes, un effectif grâce auquel elle est classée leader national en matière de production de viandes rouges, d'où l'importance vitale accordée à la préservation de la bonne santé de cette ressource animale précieuse.

Ghani Y.

Migration clandestine

Plus de 7 000 migrants détenus dans les centres de rétention en Libye

■ Entre 7 000 et 8 000 migrants originaires de l'Afrique subsaharienne pour la plupart, sont actuellement détenus dans une vingtaine de centres de rétention en Libye, selon un responsable de l'organe de lutte contre l'immigration clandestine.

Par Faten D.

Abdulrazak al-Shniti s'exprimait à l'occasion de l'ouverture d'un nouveau centre de rétention à Tajoura, dans la banlieue-est de Tripoli, portant le nombre des centres dans le pays à 42, dont 23 fonctionnels, a-t-il indiqué. Le nouveau centre compte déjà 130 jeunes migrants africains arrêtés cette semaine dans un hangar à Tajoura, où ils ont été regroupés par des passeurs, en attendant de prendre la mer pour tenter la traversée de la Méditerranée, a précisé un responsable de l'établissement cité par la même source. Selon M. Shniti, certains chefs de réseaux d'immigration

clandestine ont été arrêtés "au cours de la dernière période" et seront, selon lui, présentés à la justice. Les migrants sont rapatriés régulièrement vers leurs pays en coordination avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et des représentants de leurs ambassades, a ajouté le responsable.

C'est l'OIM aussi qui se «charge de fournir de l'aide aux migrants dans les centres de rétention», a-t-il expliqué. Pour M. Shniti, le problème de l'immigration clandestine provient notamment de la région sud du pays où les frontières sont «totale-



Ph: DR

ment ouvertes» devant les migrants. «Si nous stoppons (le passage des migrants) dans la région sud, nous pourrions limi-

ter l'immigration clandestine», a-t-il assuré. L'année dernière, 181 000 migrants, un record, étaient parvenus en Europe via

les côtes italiennes, dont 90% en provenance de Libye, selon des chiffres officiels.

F. D./APS

Après des déclarations «irresponsables»

Excuses d'un ministre tunisien à l'Algérie

Tunisie

Démission du chef de l'instance électorale

LE CHEF de l'instance électorale en Tunisie (Isie), Chafik Sarsar, a démissionné mardi, ont rapporté des médias locaux.

«Chafik Sarsar annonce sa démission de l'Instance» électorale, a indiqué l'agence de presse TAP et la chaîne de télévision publique dans un bandeau, sans plus de précisions.

Chafik Sarsar et l'Isie avaient été salués pour leur organisation des élections législatives et présidentielle en 2014. Mourad Ben Mouelli, (vice-président) et Lamia Zargouni (membre) ont également présenté leur démission, selon Chafik Sarsar, cité par la TAP. Le conseil de l'ISIE compte au total neuf membres.

M. T.

Le ministre des Affaires locales et de l'Environnement, Riadh Mouakher, a présenté ses excuses aux peuples algérien et libyen, après ses dernières déclarations portant atteinte à l'Algérie et la Libye, ont rapporté plusieurs médias tunisiens.

«Je n'avais aucunement l'intention de nuire à l'image de l'Algérie et de la Libye avec lesquelles la Tunisie entretient des relations profondes et historiques qui dépassent ma personne et concernent les peuples de ces trois pays», a déclaré M. Mouakher cité par la TAP.

«Je présente mes sincères excuses si mes déclarations, involontaires, ont porté préjudice, directement ou indirectement aux Algériens et aux Libyens frères», a-t-il ajouté.

Dimanche dernier, l'ambassadeur de Tunisie à Alger, Abdelmajid El Ferchichi a été reçu au ministère des Affaires étrangères où il lui a été demandé des clarifications au sujet de ces déclarations sur l'Algérie attribués au ministre tunisien, en marge de la conférence «Tunisie, espoir en Méditerranée», organisée par la fondation Craxi, à Rome le 4 mai courant.

«Il a été signifié, à cette occasion, à l'ambassadeur tunisien, que ces propos à l'égard de l'Algérie ont suscité des interrogations,

autant au plan populaire qu'au plan officiel», a souligné le ministère dans un communiqué. Le ministre tunisien avait dit que «j'étais en formation aux Etats-Unis et quand on me demande où se situe la Tunisie, je ne vous cache pas que je préfère répondre qu'elle se trouve sous l'Italie. C'est mal vu de dire que la Tunisie se trouve entre l'Algérie, un pays communiste, et la Libye, un autre pays qui fait peur».

Critiques et indignation officielles et populaires

En Tunisie, les deux partis au pouvoir, Nida Tounes et Ennahdha ainsi que le parti Destourien Libre ont critiqué les déclarations du Mouakher sur la Libye et l'Algérie.

Ainsi, Nida Tounes, qui s'est élevé contre ces propos, a souligné que «les relations tuniso-algériennes et tuniso-libyennes sont basées sur la fraternité et le partenariat stratégique et du dénominateur commun de l'identité maghrébine, arabe et islamique».

«Elles sont enracinées dans l'histoire du militantisme commun pour vaincre le colon, ont été consolidées par le sang des martyrs et ne peuvent en aucun cas être altérées par toute déclaration éphémère», a ajouté le

parti. «De son côté, le parti Ennahdha «a dénoncé des déclarations irresponsables portant atteinte aux relations fraternelles et solides entre la Tunisie et ses deux voisins la Libye et l'Algérie».

«La profondeur de ces relations est plus importante que de telles déclarations contraires aux réalités de la géographie, de l'histoire et l'avenir commun», a relevé le parti.

Le parti destourien libre a, lui aussi, exprimé son «regret» pour ces déclarations maladroites qui ne reflètent en aucun cas la position de l'Etat et du peuple tunisiens.

Le bureau de l'Union Générale des travailleurs de Tunisie (UGTT) avait, quant à lui, condamné aussi les déclarations du ministre tunisien des Affaires locales et de l'Environnement les qualifiant d'«irresponsables» et «portant atteinte à l'image des deux pays frères».

Pour sa part, le bureau politique du Courant Al-Mahaba a, dans un communiqué, appelé à démettre, instantanément, de ses fonctions, le ministre Riadh Mouakher, afin de «préserver la solidité des relations fraternelles reliant le peuple tunisien aux peuples algérien et libyen».

Mondji T.

Partenariat de mobilité UE-Maroc

La Commission invitée à fournir un compte rendu détaillé des fonds alloués

La députée européenne, Marina Albiol, a exhorté la Commission européenne à rendre compte des fonds octroyés au Maroc dans le cadre de la politique migratoire de l'Union, exprimant ses craintes quant à une utilisation de fonds européens pour financer l'entretien du «mur de la honte», érigé par le Maroc au Sahara occidental, sur plus de 2 700 km, pour isoler les territoires libérés. Dans une question écrite

adressée à l'exécutif européen, l'eurodéputée Marina Albiol, également porte-parole du groupe confédéral de la gauche unitaire européenne/gauche verte nordique au Parlement européen, a exigé «la fourniture d'un compte rendu détaillé pour justifier l'utilisation de chaque centime des fonds alloués» par l'Union européenne (UE) au Maroc dans le cadre du partenariat de mobilité UE-Maroc. En effet, l'UE et le

Maroc ont signé en juin 2013 un partenariat pour gérer la migration et la mobilité. Rappelant que le Maroc reçoit depuis 2013, un montant de 200 millions d'euros annuellement de l'UE, la parlementaire a invité la Commission à s'exprimer sur l'existence ou pas d'un mécanisme permettant de contrôler l'utilisation des fonds provenant du budget communautaire pour s'assurer que l'argent du contribuable européen n'est pas utilisé

pour financer «le mur de la honte», illégal au regard du droit international. Selon Marina Albiol, il y a plusieurs champs de mines, des clôtures et des bunkers le long de ce mur qui sépare le territoire sahraoui occupé de celui libéré et où quelques 100 000 soldats marocains sont stationnés. «Le coût du maintien d'un tel mur pourrait atteindre les 100 000 euros par jour», a-t-elle précisé. Marina Albiol a regretté, à ce titre, le soutien de l'UE au

Maroc qui «occupe militairement le Sahara occidental depuis 1975» et «réprime toute opposition politique et chaque mouvement social sur son territoire», des pratiques «contraires aux droits de l'homme». La députée européenne a invité, en outre, la Commission à faire un bilan des accords conclus dans le domaine de la coopération policière et de contrôle aux frontières avec le Maroc qu'elle qualifie de «puissance occupante». **R. M.**

«Renault Kart Race»

L'équipe des journalistes haut la main

Page animée par Ali Zidane

Renault Algérie a organisé mardi dernier le premier «Renault Kart Race» au circuit de course «Karting Evasion» de Bordj El Kiffan, une compétition qui a opposé les cadres de Renault Algérie aux journalistes spécialisés dans le secteur automobile. Louable initiative de la part du leader du marché algé-

rien de l'automobile. Scindés en plusieurs équipes de quatre pilotes chacune, les participants se sont donnés à une concurrence féroce pendant 1h30 non-stop. Les pilotes se reliaient sur un même kart où il fallait laisser sa place au coéquipier pour enchaîner et réaliser et tenter de creuser l'écart ou rattraper le retard et réaliser au final le meilleur score. Pas question de badiner avec les règles, il a fallu

tout d'abord organiser des tours de qualification afin de lister les pilotes sur la grille de départ afin d'entamer la compétition. Après 1h30 de course, c'est finalement le «Team Hoggar» composé de journalistes qui a remporté la compétition, suivi du Team R.S. (dont je faisais partie), et en troisième place pointée le «Team Clio» composé de pilotes de Renault Algérie, dont deux femmes «Hayet Hellel et Sarah



Benarab», respectivement directrice communication et directrice marketing qui faut-il le signaler ont assuré un excellent parcours. La prochaine édition est programmée pour l'année 2018 et l'équipe Renault est visiblement

décidée à prendre sa revanche. Il est utile de préciser que l'événement s'est tenu dans une ambiance bon enfant mais néanmoins avec un esprit concurrentiel.

In auto-utilitaire.com

Sidi Achour Motos Pièces

Lancement de la marque américaine SENA des équipements de connectivité et caméras



Sidi Achour Motos Pièces, représentant officiel et exclusif des plusieurs marques d'équipement et de pièce moto homologuées, annonce la commercialisation exclusive des équipe-

ments de connectivité et caméras SENA. Sidi Achour Motos Pièces se lance avec une marque américaine premium spécialisée dans la production de dernière génération de

Bluetooth et caméra pour moto. La gamme des Bluetooth intelligent SENA permet – entre autres – d'écouter de la musique, la radio, passer et recevoir des appels, discuter de casque à casque via la fonction Intercom. Il dispose d'un système qui permet une orientation vocale liée au GPS de votre téléphone.

Le système de communication Bluetooth SENA 20S permet de profiter pleinement de la route, tout en restant en contact avec jusqu'à huit compagnons avec un son HD à une distance allant jusqu'à 2 km via la fonction Group Intercom. Le modèle 10C est le premier appareil au monde intégrant un système de communication Bluetooth pour casque moto et une caméra HD dans un seul appareil. Ce modèle permet d'enregistrer d'une simple pression sur un bouton des vidéos full-HD (1080p: 30 images/s, 720p : 30/60 images) avec une capture d'images 3,5 MP. En outre, la technologie SENA 10C, permet de rester concentré sur la route tout en écoutant une station de radio FM, suivre les instructions GPS, ou communiquer avec jusqu'à quatre compagnons de route, dans un rayon de 1,6 km. Le modèle 10R, est un excellent choix pour les motards qui souhaitent se concentrer sur leur technique de pilotage et éviter toutes les complications. SENA 10R, permet aux motards de passer des appels téléphoniques mains-libres, d'écouter des instructions GPS et d'avoir des conversations intercoms full-duplex avec d'autres motards, et ce avec une qualité audio limpide via le casque Bluetooth®.

– Participation du Groupe Hasnaoui à la 50^e FIA

AL Truck nouveau représentant du chinois Dong Feng



Le Groupe Hasnaoui, acteur économique historique, sera présent chaque année depuis sa création, à la 50^e Foire internationale d'Alger qui se déroulera au Palais des expositions du 08 mai au 13 mai 2017 à l'espace Cascade à travers ses filiales GH Komatsu représentant Komatsu et Dynapac, AL TRUCK Company représentant de Volvo Penta & Dong Feng ainsi que Nissan Algérie.

Ce rendez-vous incontournable permettra au Groupe Hasnaoui de présenter son portfolio d'activités et de se poser en tant que groupe soucieux du développement du paysage économique algérien. GH Komatsu exposera sa gamme complète d'engins industriels & de travaux publics destinée à un public professionnel. Forte de son slogan «Quality you can rely on», la marque Komatsu, représentée par le groupe Hasnaoui depuis 1991, compte marquer sa présence en dévoilant ses

produits phares comme le Bulldozer D155, Pelle sur chenille PC 450, niveleuse GD 705 dotée d'une technologie avancée.

AL Truck Company représentant de la marque Volvo Penta vient d'agrandir son portefeuille marques avec un nouveau partenaire de la marque premium Chinoise des véhicules utilitaires lourds à savoir DONG FENG. Cette représentation commercialisera une large gamme de camions de plus de 10 Tonnes en motorisation DCI Renault et Boite à vitesse ZF. Cette filiale propose une solution à chaque activité et à chaque métier grâce à une gamme large et innovante.

Nissan Algérie, représentée par le Groupe Hasnaoui depuis 1993, quant à elle exposera deux véhicules de différents types, l'une touristique avec la citadine Nissan Micra et l'autre utilitaire avec le pickup Nissan Navara 4x2 simple Cabine.

Nouveau Dacia Duster

La surprise de Renault

Nouveau Dacia Duster – Apparue en 2010, l'actuelle génération de Dacia Duster tirera sa révérence en 2017, pour laisser place à une toute nouvelle mouture. La marque Roumaine, filiale du Groupe Renault renouvellera son crossover courant 2018. Mais la véritable surprise viendra de l'introduction d'un Dacia Grand Duster à 7 places. Dacia proposera outre, le 5 places un châssis long à empattement et porte-à-faux arrière allongés. Une décision prise dans la mesure où le Dacia Lodgy, lui-même fort de 7 places, peine à séduire un large public. La mode des SUV aura donc raison du Ludospace, qui ne devrait pas être remplacé.

Côté technique, les blocs essences et diesels d'entrée de gamme de Renault seront reconduits. L'actuelle version 5 places mesurant 4,32 m de long, on peut tabler sur une cote aux alentours de 4,40 m pour la prochaine génération, et environ 4,55m pour le Dacia Grand Duster. Toujours disponible en 2 et 4 roues motrices, le SUV roumain pourra également compter sur la boîte automatique à double embrayage EDC à six rapports, déjà logé dans l'actuel Duster. Prévu 2018, après avoir été officiellement révélé en cette fin d'année, le nouveau Dacia Duster devrait inonder le marché mondial à un tarif toujours attractif.

Nouveau Dacia Duster La surprise de Renault

NOUVEAU Dacia Duster – Apparue en 2010, l'actuelle génération de Dacia Duster tirera sa révérence en 2017, pour laisser place à une toute nouvelle mouture. La marque roumaine, filiale du Groupe Renault renouvellera son crossover courant 2018. Mais la véritable surprise viendra de l'introduction d'un Dacia Grand Duster à 7 places. Dacia proposera outre, le 5 places un châssis long à empatte-

ment et porte-à-faux arrière allongés. Une décision prise dans la mesure où le Dacia Lodgy, lui-même fort de 7 places, peine à séduire un large public. La mode des SUV aura donc raison du Ludospace, qui ne devrait pas être remplacé. Côté technique, les blocs essences et diesels d'entrée de gamme de Renault seront reconduits. L'actuelle version 5 places mesurant 4,32 m de long, on peut tabler sur

une cote aux alentours de 4,40 m pour la prochaine génération, et environ 4,55m pour le Dacia Grand Duster. Toujours disponible en 2 et 4 roues motrices, le SUV roumain pourra également compter sur la boîte automatique à double embrayage EDC à six rapports, déjà logé dans l'actuel Duster. Prévu 2018, après avoir été officiellement révélé



en cette fin d'année, le nouveau Dacia Duster devrait inonder le marché mondial à un tarif toujours attractif.



Iran

Le V-P iranien accuse Trump d'entretenir «un climat de tension»

■ La politique d'ouverture de l'Iran va continuer même si le président américain Donald Trump entretient «un climat de tension», a affirmé le premier vice-président Es-Hagh Jahangiri, candidat réformateur à la présidentielle du 19 mai, dans un entretien à l'AFP.

Par Rosa D.

«**N**otre gouvernement a pris un bon chemin vers l'entente avec le monde: nous avons réglé le problème nucléaire, stabilisé l'économie et l'espoir est revenu. Ce chemin ne doit pas s'arrêter là», a déclaré M. Jahangiri. Ce candidat «optimiste» âgé de 60 ans, ingénieur et physicien de formation, «pense que les Iraniens vont voter» en ce sens. Mais la situation va rester compliquée après l'élection car «le climat de tension créé par Donald Trump a influencé les banques européennes et mêmes asiatiques, empêchant la réalisation des accords» de financement de projets en Iran et les investissements directs, regrette-t-il. Ces projets ont été mis en place après l'entrée en vigueur en janvier 2016 de l'accord nucléaire avec les grandes puissances - Etats-Unis, Chine, Russie, France, Grande-Bretagne et



PH. A. D. Z.

Allemagne - conclu en juillet 2015. Les grandes banques internationales craignent toujours de coopérer avec l'Iran par peur de pénalités, mais aussi de l'adoption de nouvelles sanctions par les Etats-Unis devant s'ajouter à celles existantes et

déjà renforcées par l'administration Trump. Si le président Trump devait d'ici juin rétablir les sanctions liées au nucléaire, actuellement suspendues, ce sera «un coup sévère contre l'accord nucléaire» et, par ricochet, pour l'économie iranienne, prévient M. Jahangiri.

Mais il dit espérer que «les pays européens, la Chine et la Russie ne permettront pas aux Etats-Unis de perturber l'application de l'accord nucléaire».

Car M. Jahangiri reconnaît des difficultés en Iran, en particulier «la situation inquiétante du

chômage» qui touche 12,5% de la population active, 27% des jeunes. De plus, l'objectif des 50 milliards de dollars d'investissements étrangers par an espérés par le président Hassan Rohani pour relancer l'économie est encore loin d'être atteint.

Si les promesses d'investissements directs sont de 11 milliards de dollars, «le chiffre réel (...) se situe entre un et deux milliards de dollars», selon lui.

M. Jahangiri est présenté par les médias comme un «candidat d'appui» à Hassan Rohani qui se présente pour un second mandat. Il n'écarte donc pas un retrait avant le premier tour du 19 mai.

«Nous avons très peu de différences» avec le président Rohani, un religieux modéré allié des réformateurs et candidat à un dernier mandat de quatre ans. «Il faut voir pour qui pendent les gens», mais il est sûr «à 90% qu'il n'y aura qu'un seul de nous deux qui restera en lice».

Interrogé sur les obstacles à l'application des promesses du gouvernement pour plus de libertés politiques, culturelles et sociales, M. Jahangiri se veut optimiste.

«Le chemin est peut-être difficile pour atteindre notre objectif: différentes personnes ayant diffé-

rentes positions politiques sont aux commandes dans les autres organes du pays», dit-il, en référence notamment au puissant pouvoir judiciaire. Mais, selon lui, «il faut comparer la situation d'aujourd'hui à celle d'avant 2013», lorsque M. Rohani a été élu. Elle «est meilleure dans les universités concernant les libertés, dans les médias, dans le domaine culturel».

M. Jahangiri défend également le développement des réseaux sociaux malgré la résistance de certains milieux conservateurs. «Tout le monde aime les utiliser pour transmettre son message, mais d'autres n'aiment pas que les gens les utilisent et ils créent des problèmes», a-t-il dit. «Les Iraniens savent s'adapter. Lorsque nous interdisons des choses, ils trouvent les moyens de les contourner. Twitter a été peut-être interdit, mais nous avons résisté et Telegram ou Instagram sont libres», affirme-t-il. Ces deux réseaux sociaux sont utilisés par plus de 25 millions des 80 millions d'Iraniens. «Nous avons développé les infrastructures pour un accès rapide à l'internet», se félicite ce candidat, qui croit que les problèmes peuvent être réglés «par le dialogue et sans confrontation inutile».



Points chauds

Retrait

Par Fouzia Mahmoudi

Le Front National avec ses dizaines de milliers de membres, ses centaines d'élus et ses près de 10 millions de voix à la présidentielle, a débuté son ère post-électorale en se présentant comme le parti naturel d'opposition au futur gouvernement du président français élu, Emmanuel Macron. Ses représentants sur les plateaux télévisés sont de plus en plus nombreux et diversifiés. Toutefois, Marion Maréchal-Le Pen, petite-fille du fondateur et aujourd'hui président d'honneur du FN, Jean-Marie Le Pen, est l'une des figures les plus charismatiques du Mouvement. Beaucoup d'adhérents et de sympathisants du parti la voit d'ailleurs déjà comme le futur du parti, celle qui pourrait, plutôt que sa tante Marine, les représenter pour la présidentielle de 2022. Ceux-là pourraient aujourd'hui être très déçus de la décision de la jeune élue frontiste de se retirer, momentanément, de la vie politique. En effet, la députée du Vaucluse a annoncé sa décision cette semaine dans une lettre publiée par le quotidien régional «*Vaucluse-Matin*». Elle ne briguera pas un nouveau mandat lors des élections législatives des 11 et 18 juin et va démissionner du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, où elle dirige le groupe du parti d'extrême droite depuis 2015. La nièce de Marine Le Pen renonce par ailleurs à sa place au sein du bureau politique du Front national. Selon la jeune femme de 27 ans, plusieurs raisons président à ce choix. «*Personnelles*», tout d'abord, puisqu'elle déplore le fait de ne pas assez voir sa fille, âgée de 3 ans. Son entourage explique aussi que l'engagement public de la députée serait à l'origine de son récent divorce. «*Politiques*», surtout. Dans sa lettre à «*Vaucluse-Matin*», la petite-fille de Jean-Marie Le Pen explique prendre ce virage pour mieux se préparer à servir ses concitoyens à l'avenir. «*Je pense que l'époque des politiciens déconnectés du réel avec des décennies de mandat électif derrière eux est révolue, assure-t-elle. Il faut prouver aux Français qu'il existe aussi des élus libres et désintéressés refusant de s'accrocher coûte que coûte à leur statut*». Reste à savoir combien de temps la jeune femme, qui a prouvé ces dernières années ses talents politiques, restera loin des affaires du parti créé par son grand-père, qui a de son côté déploré cette décision la qualifiant de «*gâchis*». Sa tante de son côté peut se féliciter d'un côté de voir cet «*adversaire*» lui laisser le champ libre, mais ne pourra nier que sa nièce avait insufflé une nouvelle vie au FN, dont beaucoup de sympathisants risquent de se sentir abandonnés et désorientés. F. M.

Venezuela

Tension accrue où l'armée juge des civils

Dans un climat de vives tensions sociales au Venezuela, l'opposition et des ONG ont condamné mardi le procès de dizaines de civils dans des tribunaux militaires, dénonçant une manœuvre du gouvernement pour juguler les mouvements de protestation qui secouent ce pays depuis début avril. Selon Jesus Suarez, le général chargé de la région Centre (incluant Caracas), sur 780 personnes interpellées, 251 ont été mises à la disposition de tribunaux militaires pour «*agression visant un militaire*» et «*association en vue de (foment) la rébellion*» au cours de la vague de manifestations orchestrées par les antichavistes (du nom du défunt président Hugo Chavez, 1999-2013). Soixante-treize d'entre elles ont été emprisonnées sur ordre de ces juridictions dans l'Etat de Carabobo (centre), selon Alfredo Romero, directeur de l'ONG Foro Penal. Survenue peu après l'annonce par le président socialiste Nicolas Maduro de son intention de modifier la Constitution, cette mesure «*illégitime*» jette à nouveau de l'huile sur le feu dans un pays déjà très divisé au plan politique. Le chef de l'Etat ne s'est pas

encore prononcé sur ces juridictions militaires. Dans l'après-midi, le Parlement, seule institution publique contrôlée par l'opposition, a adopté un texte condamnant ces procès intentés dans le cadre du plan Zamora, opération militaire, policière et civile visant à contrer un éventuel coup de force. «*C'est une pratique propre aux dictatures*», a lancé l'Uruguayen Luis Almagro, secrétaire général de l'Organisation des Etats américains (OEA), qui intervenait depuis Washington par visioconférence. «*La Constitution est claire, la juridiction militaire n'est pas pour les civils. Y faire comparaître des manifestants, c'est violer les droits de l'Homme*», a estimé le président du Parlement Julio Borges dans une déclaration adressée au ministre de la Défense, le général Vladimir Padrino Lopez. Pour le constitutionnaliste José Vicente Haro Penal, cette disposition viole l'article 261 de la Constitution, en vertu duquel la compétence de ces tribunaux «*se limite à des délits de nature militaire*». Les audiences ont débuté vendredi dernier sur une base militaire à Valencia, la capitale de l'Etat de Carabobo,

mais ont ensuite été transférées vers un quartier de cette ville, théâtre les 2 et 4 mai d'actions de protestation contre Nicolas Maduro et du pillage de plus de 100 commerces. «*On est en train de violer le droit des citoyens à être jugés par leurs pairs, des civils, et à un procès équitable. C'est une façon de traquer les dissidents et d'empêcher les manifestations*», a déclaré l'avocat Tony Marval. Selon des ONG, le gouvernement a mis en place cette mesure car la procureure générale de la nation, Luisa Ortega, seule voix discordante au sein du camp présidentiel, a dénoncé des arrestations arbitraires dans le cadre des manifestations et refusé d'inculper ces personnes. «*Cela signifie une rupture de l'Etat de droit au Venezuela*», a commenté la directrice de l'ONG Control Ciudadano, Rocio San Miguel. Nicolas Maduro, dont sept Vénézuéliens sur 10 souhaitent le départ dans un contexte de crise économique aiguë, selon les sondages, assure que les défilés de l'opposition ont dégénéré en «*actes terroristes*» et en «*insurrection armée*» pour le faire chuter.



Festival culturel européen d'Alger

Le jazz au féminin en ouverture

■ Un spectacle de jazz au féminin était animé hier, lors de la soirée inaugurale de la dix-huitième édition du Festival culturel européen d'Alger. Cette manifestation qui propose une variété d'activités artistique a été ouverte par le groupe algérien de musique traditionnelle Lemma Becharia et la chanteuse Thérèse Henry.



Par Par Abia Selles

Le Festival culturel européen d'Alger revient cette année avec un programme très riche. Des spectacles musicaux, des rencontres débats, des ateliers de formation et des expositions de photos sont au menu des organisateurs. En effet, au fil des années, ce rendez-vous culturel renforce les liens entre les deux rives de la Méditerranée à travers des échanges culturels de haute

facture. A Alger, le festival a été ouvert avec un spectacle plein de mélodie et de sonorités des deux rives de la Méditerranée. C'est à la salle Ibn Zeydoun que le public a chaleureusement applaudi les prestations de Thérèse Henry et du groupe Lemma Becharia. Ce dernier a mis en valeur le patrimoine musicale algérien et a pris le public dans un voyage musical plein d'émotions et de nostalgie. Autodidacte de la basse, la chanteuse Thérèse Henry qui

puise dans les musiques traditionnelles du monde, est montée sur scène, créant une ambiance très conviviale.

S'inscrivant dans le cadre du même événement, un spectacle musical était animé au théâtre Abdelmalek-Bouguermouh de Béjaïa par le groupe hollandais de funk «Jungle by Night».

Ainsi, deux expositions étaient inaugurées hier et se poursuivront jusqu'au 24 du mois de mai courant. Il s'agit de «Swedish Fashion and Design

stories» et «Miguel de Cervantès ou le désir de vivre». La première exposition, qui se tient au niveau du hall de la salle Ibn Zeydoun, donne un aperçu des tendances de ces quinze dernières années. Réalisée par José Manuel Navia, la deuxième exposition est organisée au niveau de la Filmathèque Zinet.

Des ateliers de formation destinés aux différentes tranches d'âge sont prévus au niveau de la salle «Frantz-Fanon». Le premier atelier intitulé «Processus de design collectifs» est animé par le collectif suédois «Design Lab S». Le public ciblé dans le deuxième atelier sont les personnes âgées de 16 à 30 ans, qui aiment écrire et qui souhaitent progresser dans leur écriture. Les textes écrits seront soumis à l'animateur et aux autres membres de l'atelier. Les thèmes retenus pour les deux séances sont les suivants : «La Méditerranée, barrière ou berceau ?», «Le sentiment algérien dans un monde globalisé» et «Qu'est-ce qu'être jeune en Algérie en 2017 ?». Cette même salle abrite une conférence intitulée «Le pouvoir des mots : dépossession et réappropriation» de Pierre-Yves Robert. A. S.

Théâtre national Mahieddine-Bechtarzi

Sortie de la première promotion d'acteurs

Le premier cycle de formation au métier d'acteur, organisé à Alger par la direction artistique du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (Tna), a été couronné mardi par la remise des diplômes aux élèves de la première promotion qui ont montré au public leur savoir-faire nouvellement acquis à travers l'interprétation de quatre histoires courtes.

Sept apprenants venus d'horizons différents ont nourri leur passion pour le 4^e art durant près de 60 séances, dans des ateliers de formation entamés le mois de janvier dernier et qui ont porté sur les modules de l'histoire du théâtre, la théorie du drame, l'écriture dramatique, le développement de l'imaginaire dans le jeu du comédien et l'art de l'ac-

teur. Quatre histoires courtes d'une dizaine de minutes chacune, «Le dessinateur», «L'héritage», «Le vote» et «L'asile psychiatrique» (expression libre), ont été rendues au public restreint de la salle Hadj-Omar, par les comédiens-stagiaires, mettant en valeur l'ensemble des apprentissages, le jeu d'acteur, la mimique du visage, la diction et l'occupation de l'espace notamment.

Très applaudis à l'issue des représentations, Massilia Ait Ali, Abdelmalek Ouchefoune, Arab Gaoui, Amine Chaur, Farid Yaho, Hocine Akrouche et Abderrahim Bouneïra ont unanimement salué «la qualité de la formation» et la «disponibilité et des encadreurs», les universitaires et professionnels du théâtre, Soumia Benabderbou,

Haidar Benhassine et Abbes Mohamed Islem. «Le plus difficile aura été de libérer l'imaginaire et le mouvement du corps de ces comédiens-débutants», a expliqué Abbès Mohamed Islem, avant d'annoncer le «maintien de cette expérience», donnant rendez-vous aux nouveaux inscrits «l'année prochaine». Soulignant la «consistance des contenus» de cette formation à laquelle il a pris part, Arab Gaoui, fervent amateur de 4^e art déjà distribué, alors encore inexpérimenté, dans la pièce «Mouak walakin...» (Handicapé mais...), mise en scène par Djamel Guermi, a rappelé, à son tour, «l'importance du théâtre dans l'évolution des sociétés et l'accomplissement de l'individu».

L. B.

M'sila

L'enquête dans le domaine du manuscrit, objet d'un colloque

Les travaux du colloque national dédié à l'enquête dans le domaine du manuscrit ont été ouverts, mardi à M'sila, pour faire connaître les méthodes et les noms dans l'enquête sur le manuscrit chez les musulmans et ailleurs. Dans ce contexte, Mohamed-Cherif Bouhali, directeur de la culture de la wilaya, a affirmé que les participants à cette rencontre de deux jours, organisée à la bibliothèque centrale de la capitale de Hodna, en

présence d'enseignants et spécialistes dans l'enquête sur le manuscrit, s'affairent à définir les méthodes relatives à l'enquête sur le manuscrit, les noms les plus importants dans ce domaine, mais aussi s'enquérir de la réalité des enquêtes sur les manuscrits dans la recherche académique algérienne. Ce même responsable a indiqué que ce colloque porte sur l'enquête et la recherche scientifique et historique pour détermi-

ner si le manuscrit est original, copié ou développé par les scientifiques au cours des siècles passés, et ce, en fonction de plusieurs critères qui doivent nécessairement être réunis, principalement le niveau scientifique élevé dans la méthodologie de la recherche en sus de la spécialisation et la pratique. De son côté, D' Salah Youcef Benkerba, président du colloque, a affirmé que l'enquête sur le manuscrit représente l'en-

semble des étapes scientifiques menées par le chercheur pour arriver à une vérité donnée visant à alimenter la recherche scientifique et historique et accorder de l'importance au manuscrit comme référence historique et scientifique. D'autres enseignants ont évoqué, pour leur part, dans leurs interventions le sort des manuscrits «se trouvant dans des entrepôts au Sahara, où la majorité est éparpillée, en piteux état et entassée»

à cause, selon eux, «des craintes des responsables des lieux que les manuscrits soient subtilisés» et qui ne les accordent pas, de ce fait, facilement aux chercheurs. Selon certains intervenants, les chercheurs ont encore beaucoup à faire, à ce propos, pour exhumer les manuscrits des entrepôts et des étagères pour se lancer dans leur étude.

M. K.

Rendez-vous culturels

Galerie Baya du palais de la culture Moufdi-Zakaria (Kouba, Alger)

Jusqu'au 20 mai :

Exposition «Dhikr Pictural» de l'artiste peintre Anissa Berkane.

Musée public national du Bardo (rue Franklin-Roosevelt, Alger)

Jusqu'au 22 mai :

L'ambassade du Royaume des Pays-Bas en Algérie organise l'exposition de photographie «Culture assaillie», illustrant l'état des lieux, des monuments, sites et manuscrits ayant une valeur patrimoniale mondiale, qui se trouvaient dans le passé et qui se trouvent toujours en danger à cause des conflits.

Galerie Mohammed-Racim (5, Avenue Pasteur, Alger-Centre)

Jusqu'au 11 mai :

Exposition de l'artiste peintre Nouredine Chegrane.

Musée public national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie (Alger)

Jusqu'au 30 mai :

Exposition de l'artiste calligraphe Salah El Megbed intitulée «Perles en lettres».

Jusqu'au 12 mai :

«We Love Cinema», événement dédié aux cinéphiles.

Salle Ibn Zeydoun

Du 10 au 24 mai :

Festival culturel européen d'Alger

Du 10 au 24 mai :

L'exposition «Swedish Fashion and Design stories» donne un aperçu des tendances de ces 15 dernières années

Opéra d'Alger

12 mai :

Lila Borsali anime un spectacle de musique andalouse intitulé «Errances - Tadallaltou Fil Bouldene».

Musée National d'Art Moderne et Contemporain d'Alger (MAMA)

Du 13 mai au 13 juillet :

Exposition photographique intitulée l'kbal/Arrivées : «Pour une nouvelle photographie algérienne».



Coup-franc direct

Alcaraz désavoué déjà !

Par Mahfoud M.

Le nouveau sélectionneur national, l'Espagnol Lucas Alcaraz, est déjà désavoué par certains observateurs qui pensent qu'il commet quelques erreurs concernant cette première tournée européenne qu'il effectue. En effet, certains pensent que c'est inutile de faire cette tournée pour voir des joueurs considérés comme des cadres et dont tout le monde connaît le niveau. Il aurait mieux fait de chercher de nouveaux joueurs pour renforcer la sélection surtout dans les compartiments qui connaissent un manque, notamment en défense centrale qui reste fragile avec les dernières erreurs effectuées dans les matchs de la CAN et avant cela en éliminatoires du Mondial 2018 face au Nigeria notamment. Alcaraz devrait donc rectifier le tir selon ses détracteurs qui pensent aussi qu'il effectue un mauvais départ. Ils en veulent pour preuve le fait d'avoir déclaré qu'il se concertera avec les joueurs pour choisir le stade qui abritera les prochains matchs de la sélection nationale, ce qu'ils trouvent anormal. Les observateurs pensent que le choix du stade est du ressort de la fédération qui devra le soumettre ensuite au seul sélectionneur et que les joueurs s'y conformeront, d'autant plus qu'ils devraient être prêts à jouer dans n'importe quel stade que la FAF choisira.

M. M.

Standard de Liège Belfodil opéré du nez

L'INTERNATIONAL algérien du Standard de Liège, Ishak Belfodil, s'est fait opéré du nez hier mercredi à Liège. Son indisponibilité est évaluée à plusieurs semaines. Dès lors, Belfodil ne sera pas sélectionnable pour les dernières rencontres de cette saison. Le Standard de Liège a soutenu Belfodil lors de cette intervention chirurgicale qui était devenue nécessaire afin de corriger une déviation de la cloison nasale. Meilleur buteur du club avec 14 buts inscrits, Belfodil a réalisé une saison plus que satisfaisante. Il avait remporté le huitième trophée de «Lion Belge», prix du meilleur

joueur arabe évoluant en championnat de Belgique de football de la saison 2016-2017. Belfodil (25 ans) est à sa première expérience en Belgique. Il a rejoint l'été dernier le Standard de Liège en provenance de Beni Yas (Emirats arabes unis) où il a joué pendant une année. Auparavant, il avait évolué dans plusieurs clubs européens, notamment en Italie où il a joué pour l'Inter Milan et Parme, entre autres. L'attaquant formé à Lyon (France) a inscrit également 3 buts en Europa League où son équipe a été éliminée en phase de poules.

Qualifications CAN-2018 dames (préparation) L'EN en stage à Sidi Moussa

LA SÉLECTION algérienne féminine de football effectuera un stage de préparation du 13 au 17 mai au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en prévision des prochaines échéances officielles, a indiqué

la Fédération algérienne de football (FAF) mardi. Le sélectionneur national, Azeddine Chih, a convoqué 28 joueuses pour ce regroupement qui entre dans le cadre de la préparation des qualifications de la CAN-2018.

Liste des joueuses convoquées :

Takenint Kahina (AS Sûreté Nationale), Houcheche Mounia (AS Sûreté Nationale), Kendouci Zineb (AS Sûreté Nationale), Fedoul Nadjet (AS Sûreté Nationale), Ouadah Isma (AS Sûreté Nationale), Brahimi Rayene (FC Constantine), Meskari Baya (FC Constantine), Merrouche Imene (FC Constantine), Benlekhef Besma (FC Constantine), Smail Safia (FC Constantine), Layeb Wafa (JF Khroub), Boucebsi Zhou (JF Khroub), Sadou Habiba (Affak Relizane), Sekouane Fatima (Affak Relizane), Bekheda Fethia (Affak Relizane), Bouhani Benziane Naima (Affak Relizane), Ait Mehdi Saïda (CFF Akbou), Adjaoud Loubna (CFF Akbou), Affak Houria (ASE Alger Centre), Bara Fatima (ASE Alger Centre), Akli Laetitia (ASE Alger Centre), Himour Amina (ASE Alger Centre), Saadi Faiza (MZ Biskra), Lounoughene Nadia (MZ Biskra), Soualhia Douha (MZ Biskra).

Athlétisme/Mondiaux-2017

La FAA rend les minima du 3000m steeple et du marathon plus dures

LA FÉDÉRATION algérienne d'athlétisme (FAA) a annoncé mardi avoir durci certains minima en vue des prochains Championnats du monde, à Londres, notamment ceux du 3000 mètres steeple et du marathon. En ce qui concerne le marathon, ces minima étaient de 2h19:00 pour les messieurs et de 2h45:00 pour les dames. La FAA les a finalement ramenés à respectivement 2h16:00 et

2h36:00. Idem pour le 3000 mètres steeple, dont les minima étaient initialement de 8:32:00 pour les messieurs et 9:42:00 pour les dames et que la fédération a finalement ramenés à respectivement 8:28:00 et 9:38:00. Les Championnats du monde de 2017 sont prévus du 4 au 13 août prochain dans le grand stade olympique de la capitale anglaise, Londres.

Ligue des champions/1^{re} journée de la phase des poules L'USMA à l'épreuve du Ahly de Tripoli

■ Seul représentant algérien dans cette phase des poules de la plus prestigieuse des compétitions africaines, à savoir la Ligue des champions, l'USM Alger sera à l'épreuve pour cette première journée avec son premier match des poules ce vendredi au stade du 5-Juillet face à la formation libyenne du Ahly de Tripoli.

Par Mahfoud M.

Les Rouge et Noir qui restent sur un résultat négatif en championnat avec le nul lors du derby face à l'USMH, espèrent faire mieux en C 1 africaine et débiter la compétition en force. Ayant été très remonté contre ses joueurs après le semi-échec face aux Harrachis, le coach belge de l'USMA, Paul Put, leur a demandé d'oublier cette contre-performance et se concentrer sur cette confrontation très importante face aux Libyens. Cela ne sera pas évident pour les joueurs qui sont encore sonnés par ce nul face au voisin algérois, d'autant plus que cela freine leur élan dans la course pour la seconde place, mais n'empêche qu'ils savent qu'ils doivent se ressaisir au plus vite, s'ils souhaitent bien débiter cette phase des poules. Les Usmistes savent que chaque point aura son pesant d'or lors de cette phase des poules qui se déroule en système de mini-



Les Rouge et Noir pour un bon départ

championnat et c'est pour cela qu'ils chercheront à prendre les trois points du succès quoi qu'il en soit. Il est clair que la victoire est plus qu'impérative pour les coéquipiers de Meftah Rabia, l'homme en forme de l'USMA, et qu'ils doivent être concentrés sur leur sujet d'autant plus que l'adversaire n'est pas un novice, lui qui est habitué à jouer les compétitions africaines et qui ne se

déplacera pas à Alger pour faire de la figuration. Les Libyens vont tout faire pour bien gérer ce match et revenir au moins avec le match nul qui leur permettra de bien entamer le tournoi en attendant de faire le plein chez eux. La formation de Soustara devra être, de ce fait, très vigilante et ne pas se découvrir et laisser des espaces à l'adversaire.

M. M.

Ligue I Mobilis 26^e journée/ MOB-USMBA en match avancé La Mekerra pour reprendre la deuxième place

Un seul match comptant pour la 26^e journée de la Ligue I Mobilis est programmé pour ce vendredi. Il s'agit de la rencontre qui opposera au stade de l'Unité Maghrébine de Béjaïa le Mouloudia local à l'USM Bel-Abbès. Les carottes étant déjà cuites pour les poulaillers de Boussaâda, le match revêt une grande importance pour les gars de la Mekerra qui se donneront à fond pour l'emporter, eux qui ont besoin d'un maximum de points s'ils souhaitent terminer sur le podium. Considérée comme la surprise de la saison, étant donné qu'elle dispose d'un budget moins important que d'autres formations de la LI, la formation

de l'USMBA ne cesse d'étonner, elle qui voyage bien et qui a réussi de belles performances même à l'extérieur de ses bases. Les coéquipiers de Benaberahmane ne souhaitent pas s'arrêter là et sont décidés à damer le pion aux Bougiotes pour remporter un autre succès qui leur permettra de rejoindre le Mouloudia d'Alger à la deuxième place avec un total de 44 points. Sortant d'un succès très important face au RC Relizane, l'USMBA ne souhaite pas s'arrêter en si bon chemin et veut enchaîner avec un second succès consécutif. Pour cela, la bande à Chérif El Ouzani devra être très concentré sur son sujet

et trouver la faille dans la défense du MOB. Les Vert et Rouge savent ce qui les attend et se donneront à fond pour réussir l'objectif qu'ils se sont fixés d'autant plus que les choses ne seront pas aussi simples, et il faudra bien négocier le dernier virage en cette fin de saison. Pour leur part, les gars de la ville des Hamadites rechercheront une victoire pour l'honneur demain dans leur antre du stade de l'Unité Maghrébine. Se sachant déjà en Ligue II, la formation bougiote devra quand même quitter l'élite la tête haute et pour cela elle devra au moins remporter tous les matchs qui lui restent à domicile.

M. M.

Ligue II Mobilis (30^e journée)

Le troisième relégué entre le CRBAF et le WAB

Avant déjà livré les trois heures clubs accédant en Ligue I que sont le PAC, l'USMB et l'USB, cette 30^e et dernière journée de Ligue II ne sera importante que pour les équipes jouant le maintien dans cette division. Ainsi, deux équipes sont déjà fixées sur leur avenir et devraient donc goûter au purgatoire, à savoir, l'AS Khroub et le RC Arbaa respectivement dernier et avant-dernier au classement de la Ligue II. Il reste donc à connaître la dernière formation qui accompagnera ces deux équipes en Ligue II amateur. Cela se jouera entre le CRB Aïn Fekroun et le WA Boufarik qui sont toutes deux menacées avec 33 et 32 points respectivement. Les gars de Aïn Fekroun ont, peut-être, plus de chances de se

maintenir étant donné qu'ils ont l'avantage d'évoluer à domicile face au MC El Eulma. Même s'ils jouent à huis clos, cela ne les empêchera pas de l'emporter, sachant qu'il s'agit du match de la dernière chance qu'il ne faut absolument pas rater. Le CRBAF devrait se donner à fond pour empêcher les trois points lors de ce match face aux gars de Babya et ils risquent fort d'arriver à leur fin sachant que les Eulmis ne seront pas aussi motivés étant donné qu'ils sont déjà en vacances. Pour les Boufarikoïles la situation est quelque peu compliquée puisqu'ils doivent non seulement l'emporter à Boussaâda face au Amel local mais ils attendront aussi une défaite de leur concurrent le CRBAF pour espérer sauver leur

peau, ce qui n'est pas chose aisée. Il se pourrait même que cela soit peine perdue pour les gars de la ville des oranges qui auraient de ce fait joué qu'une seule saison en Ligue II Mobilis, après leur accession la saison dernière seulement.

M. M.

Le programme :
Vendredi 12 et Samedi 13 mai 2017 à 16h :
 ASMO-MCS
 ABS-WAB
 ASK-USB
 ASO-GCM
 CABBA-RCA
 JSMB-USMB
 JSMS-PAC
 CRBAF-MCEE (huis clos)

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Campagne de dépistage et de prévention du diabète

Un village des diabétiques aménagé au stade de Médéa

UN VILLAGE des diabétiques a été aménagé dans l'enceinte du stade communal de Médéa, Si Hamdane, dans le cadre d'une campagne de dépistage précoce du diabète et de suivi des patients atteints de cette pathologie, a appris l'APS auprès du directeur de la santé, de la population et de la réforme hospitalière. Déclinée sous le slogan «Gardons un œil sur le diabète», cette campagne de dépistage et de prévention du diabète s'étalera du 13 au 22 mai courant et mobilisera d'importants moyens humains et d'équipements médicaux pluridisciplinaires, dans le but de garantir une meilleure prestation aux patients et citoyens ciblés par cette campagne, a indiqué Mohamed Cheggouri. Des médecins spécialistes en diabète, des cardiologues, des ophtalmologues, des psychologues ainsi que des nutritionnistes, issus des différents établissements hospitaliers de la wilaya, vont assurer, durant toute la durée de cette campagne, et à

raison de sept heures par jour, des consultations, prodiguer des conseils aux citoyens et les orienter les nouveaux cas dépistés vers les structures spécialisées, a-t-il expliqué.

L'équipe médicale affectée à ce village disposera, en outre, d'équipements et d'appareils médicaux adéquats qui leur permettra de traiter le flux de citoyens attendu.

Les moyens médicaux mobilisés pour la circonstance sont en mesure de couvrir, d'après le directeur de la santé, une moyenne de 1 000 citoyens/jour, précisant que deux espaces ont été aménagés à cet égard, dans le but d'optimiser les moyens humains et matériels déployés.

Le premier espace est réservé au dépistage du diabète, doté des équipements et appareils appropriés, alors que le second espace est dédié au suivi et la prise en charge des personnes déjà atteintes de cette pathologie, a-t-il noté.

Nadir T.

M. Braham Bennadji élu député indépendant à Béjaïa

«Mes suffrages sont propres»

LE DÉSORMAIS député dans la future Assemblée populaire nationale, Braham Bennadji, actuel maire de Tinebder, élu sur la liste indépendante «Initiatives citoyenne» lors des élections législatives du 4 mai, a animé, hier, un point de presse où il a annoncé son intention d'ouvrir une permanence parlementaire à Béjaïa afin d'être à l'écoute des citoyens, intervenir pour régler leurs problèmes et prendre en charge leurs préoccupations à travers une médiation avec les pouvoirs publics. Au sujet de l'erreur de l'administration sur le report des suffrages de la liste indépendante «LCL» de ceux «Des Citoyens Libres», le conférencier a démenti les informations que les candidats de LCL ont données lors d'une conférence de presse deux jours auparavant, annon-

çant leur intention de déposer un recours auprès du Conseil constitutionnel et demander le décompte des voix de la daïra de Béjaïa notamment, des communes de Béjaïa et Oued Ghir. M. Bennadji assène : «Mes voix sont propres et il n'y a pas de doute sur cela même si certains veulent faire croire le contraire». Il a, ensuite, annoncé «la constitution d'une caisse de solidarité pour aider les familles des militants amazighs décédés». Il consacrera, dit-il, «10% de son salaire de député à ces derniers». Il dira aussi qu'il s'attellera à travailler de manière à rattraper le retard de développement accusé par la wilaya. Il sera présent lors des élections locales et de wilaya de septembre prochain pour défendre les intérêts de la wilaya et sa population.

H. Cherfa

Port de Béjaïa

Un incendie fait deux morts

UN INCENDIE au port de Béjaïa a fait hier deux victimes. Le feu s'est déclaré à bord d'un bateau de la Marine nationale au port de Béjaïa, a-t-on appris. Sur les cinq agents de l'Entreprise nationale de réparation navale (Erenav) qui opéraient sur le bateau, trois s'en sortirent indemnes. L'un des agents a rendu l'âme sur place tandis que le deuxième, gravement brûlé, succombera à ses blessures au cours de son évacuation au CHU Khellil-Amrane. Les agents de l'Erenav intervenaient sur le bateau de la Marine nationale en arrêt technique lorsque l'incendie s'est déclenché. L'intervention de la Protection civile, des agents de l'entreprise et les gardes-côtes permettront de circonscire le feu, secourir les agents et récupérer ceux qui ont été touchés. Le wali de Béjaïa s'est rendu en urgence sur les lieux et a supervisé l'opération de secours. Une enquête est ouverte pour déterminer les circonstances de l'incendie qui a fauché deux vies.

H. C.

La coalition islamiste en Algérie n'a pas eu le succès escompté aux législatives



Loumis

Djalou@hotmail.com

Pour plus de 263 millions de DA

Attribution de 18 titres miniers

■ L'Agence nationale des activités minières (Anam) a attribué, hier, dix-huit sites miniers pour exploration sur un total de 22 sites mis en adjudication, pour un montant global de 263,5 millions de DA.

Par Ghani Y.

Ces titres ont été octroyés à l'issue de la 46^e session d'adjudication de la petite et moyenne mine dont l'appel d'offres national et international avait été lancé en avril dernier. Il a ainsi été procédé à l'ouverture de 35 plis dont cinq ont été rejetés pour non-respect des exigences requises dans le cadre des opérations d'ouverture des plis (non-conformité de statut, de chèque ou de documents). Sur les 22 sites proposés (calcaire, sable, argile, tuf), quatre n'ont reçu aucune offre, les soumissionnaires ayant été particulièrement intéressés par les mines de calcaire et de sable dont certaines ont, d'ailleurs, attiré plusieurs investisseurs. Ainsi, les 18 titres attribués concernent sept sites de calcaire dans les wilayas, respectivement, d'Illizi (4 sites), M'sila (1) et Tamanrasset (2), sept sites de sable de construction à Chlef (2), Mostaganem (2), Tébessa (1), Tiaret (1) et Mascara (1), deux sites de tuf à Ouargla et El Oued et deux sites de granite à Tamanrasset et Illizi. L'offre financière la plus importante a atteint 51 millions DA pour un gisement de calcaire à Tamanrasset, alors que l'offre la plus faible a été d'un montant de 1,01 million DA pour un gisement de tuf à

Quargla. Cet appel d'offres a porté sur 10 sites de calcaire destinés à la production de granulats et de sable concassé, 7 sites de sable pour construction, 2 sites de tuf pour les travaux publics, 2 sites de granite pour la production des pierres décoratives et ornementales et un site d'argile pour la production des produits rouges. Ces sites, répartis à travers 12 wilayas, s'étalent sur des superficies allant de 4 à 120 hectares. Les 12 wilayas sont Illizi (7 sites), Tamanrasset (3), Chlef (2), Mostaganem (2), M'sila (1), Batna (1), Ghardaïa (1), Mascara (1), Tébessa (1), Tiaret (1), El Oued (1) et Ouargla (1). Quant aux quatre autres sites n'ayant pas reçu d'offres, à savoir 3 sites de calcaire (Batna, Ghardaïa et Illizi) et un site d'argile (Illizi), ils seront intégrés dans les prochaines adjudications, a indiqué à la presse le président du comité de direction de l'Anam, Hacène Hariati. Selon lui, l'Anam compte organiser deux autres adjudications durant le deuxième semestre 2017: l'une devrait être destinée aux grandes mines comme celles de l'or et des métaux précieux, alors que la seconde sera dédiée à des matières actuellement importées par l'Algérie, comme le marbre, le granite ou encore la bauxite. «Nous sommes en train de

recenser les matières et les sites pour lancer ces deux opérations d'adjudication à travers lesquelles nous comptons réduire la facture d'importation de plusieurs matières. Nous attendons également l'accord des walis concernant certains sites, mais nous envisageons d'organiser ces adjudications avant la fin de l'année en cours», a souligné M. Hariati. Selon lui, de grands investissements ont été réalisés dans la wilaya de Tamanrasset pour la production de marbre et de granit, actuellement importés, précisant que cette wilaya sera leader dans la production de ces deux matières. A une question des journalistes sur les désagréments (sonore, poussière...) générés par l'exploitation des mines aux populations habitant à proximité, M. Hariati a rappelé l'existence d'une police des mines mobilisée à travers 19 unités régionales lesquelles «veillent au bon déroulement des travaux des mines et le respect des conditions de protection de l'environnement, ainsi qu'à la sécurité des personnes et leurs biens». Pour rappel, l'Anam avait attribué en 2016, à travers quatre adjudications, un total de 58 sites miniers pour un montant global de 2,008 milliards DA.

G. Y./APS

Météo

Des vents forts de 80km/h attendus aujourd'hui au sud du pays

DES VENTS forts, avec des rafales pouvant atteindre 80km/h, accompagnés de fréquents soulèvements de sable, sont attendus aujourd'hui sur plusieurs wilayas du sud du pays, selon un bulletin spécial (BMS) émis hier par l'Office national de météorologie. Les wilayas concernées sont :

Béchar, nord d'Adrar, El Bayadh, Ghardaïa, Laghouat, Ouargla et El Oued où des vents de sud-ouest à ouest de 60 à 70 km/h sont prévus, avec des rafales pouvant atteindre ou dépasser localement 80 km/h durant la validité de ce BMS qui s'étale de 9h00 jusqu'à 21h00.

H. N.